

## Devoirs faits : le grand flou

Le Ministère a décidé que le dispositif « *devoirs faits* » devrait être mis en place dès novembre dans tous les collèges.

Censé permettre aux élèves de faire leurs devoirs dans le cadre de l'établissement, il répond à une vraie question (la réduction des inégalités scolaires liées aux inégalités socio-culturelles qui sont renforcées par les devoirs à la maison) mais de la mauvaise manière. Ouverts aux seuls élèves volontaires, sur un volume horaire laissé à la discrétion de chaque établissement, il reste à savoir qui les encadrera.

**La CGT Educ'action est favorable à ce que la journée des élèves s'arrête à la sortie du collège à condition que ce temps journalier de soutien/aide/approfondissement soit prévu pour toutes et tous, avec des effectifs réduits et soit inclus dans le temps de service des personnels.**

On est bien loin du projet du ministère qui ne dit rien sur les moyens alloués aux enseignant-es déjà surchargé-es (payé-es au mieux en HSE), aux AED (sous-payés) ou aux autres volontaires.

Quant aux associations qui lorgnent sur le marché juteux de l'aide aux devoirs en défiscalisant à tout va, elles trépignent en attendant leur heure ...

## PPCR : Encore des promesses non tenues

Chacun-e d'entre vous a été informé-e en septembre de son reclassement selon le nouveau PPCR. Les collègues aux échelons 6 et 8 ont pris connaissance de leur possible rendez-vous de carrière en 2017-2018. (*i-prof/vos services/SIAE*). Les mesures prévues pour 2017 sont donc maintenues (y compris la création de la classe exceptionnelle).

En revanche, les revalorisations indiciaires qui étaient prévues pour les années suivantes 2018, 2019 et 2020 sont reportées « à une date ultérieure » !

Sur les annonces du ministère qui étaient de rendre l'évaluation « *plus juste et plus transparente* » tout en revalorisant les salaires, on constate donc que si le volant de l'évaluation par le chef d'établissement (et toutes les dérives que cela peut impliquer) entre bien en vigueur cette année, le volant financier, lui, attendra... point sur lequel la CGT Educ'action avait dès le début, alerté !

**La CGT Educ'action continue d'exiger une totale déconnexion de la rémunération avec l'évaluation car, ainsi la subjectivité des évaluateurs, ne pourrait plus avoir d'incidence sur le déroulement de carrière d'un-e agent-e.**

## Nouveauté de cette année : évaluations 6<sup>ème</sup>

Leur passation est prévue en novembre pour vérifier le niveau des élèves en français et mathématiques. Passées sur support numérique, et a priori anonymées, il n'en reste pas moins que la remontée des résultats sera nationale.

La CGT Educ'action a toujours dénoncé les évaluations nationales, sur le fond et sur la forme, et s'oppose à toute utilisation des résultats afin de classer les élèves, les personnels ou les établissements. Il ne faudrait pas que les missions de soutien pédagogique des corps d'inspection deviennent une sorte de formatage permettant d'être en conformité avec les contrats d'objectifs et cela au détriment de la liberté pédagogique des enseignant-es.

**La CGT Educ'action s'oppose aux évaluations, qui ne correspondent pas aux besoins immédiats de l'École et accroissent encore un peu plus la mise en concurrence et la stigmatisation.**

## Le « nouveau » DNB de 2017 est déjà modifié

L'examen du brevet comportera cinq épreuves, au lieu de trois actuellement. En 2017, l'épreuve de français et d'histoire-géographie était divisée en deux, chacune relative à une discipline. La version 2018 séparera plus clairement cette épreuve tout comme pour l'épreuve de mathématiques et celle de physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie. L'épreuve orale est maintenue en l'aménageant légèrement : elle pourra porter sur l'enseignement d'histoire des arts.

Le total des points du DNB ne sera plus 700 mais 800. Les épreuves finales représenteront donc 50% des points, ce qui n'était pas le cas dans la version du DNB 2017.

**Si la CGT peut se satisfaire de ce rééquilibrage entre le contrôle continu du socle commun et les épreuves finales, elle ne peut que déplorer que le socle de compétences soit maintenu et que les matières « fondamentales » aux yeux du ministre, le français et les mathématiques soient « survalorisées » dans le barème...**